

Annexe : répartition des sièges à pourvoir par secteur géographique

Hauts de France et Normandie :

0 titulaire homme et 0 titulaire femme

1 suppléant homme et 0 suppléante femme

Bretagne et Pays de la Loire :

2 titulaires hommes et 4 titulaires femmes

0 suppléant homme et 0 suppléante femme

Antilles Guyane et Réunion Mayotte :

0 titulaire homme et 0 titulaire femme

1 suppléant homme et 0 suppléante femme

Ile de France et Centre Val de Loire :

2 titulaires hommes et 2 titulaires femmes

0 suppléant homme et 1 suppléante femme

Grand Est et Bourgogne Franche Comté :

3 titulaires hommes et 1 titulaire femme

1 suppléant homme et 1 suppléante femme

PACA Corse et Auvergne Rhône Alpes

5 titulaires hommes et 3 titulaires femmes

2 suppléants hommes et 1 suppléante femme

Occitanie et Nouvelle Aquitaine :

2 titulaires hommes et 4 titulaires femmes

0 suppléant homme et 1 suppléante femme